

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
MÉTROPOLE
n° 37
SEPTEMBRE
2019

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin des 15 et 22 mars 2020 (articles L52-1 et L52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

2

ENSEIGNEMENT

Orléans,
métropole étudiante

3

URBANISME

La nouvelle vi(lle)
de la friche Quelle

3

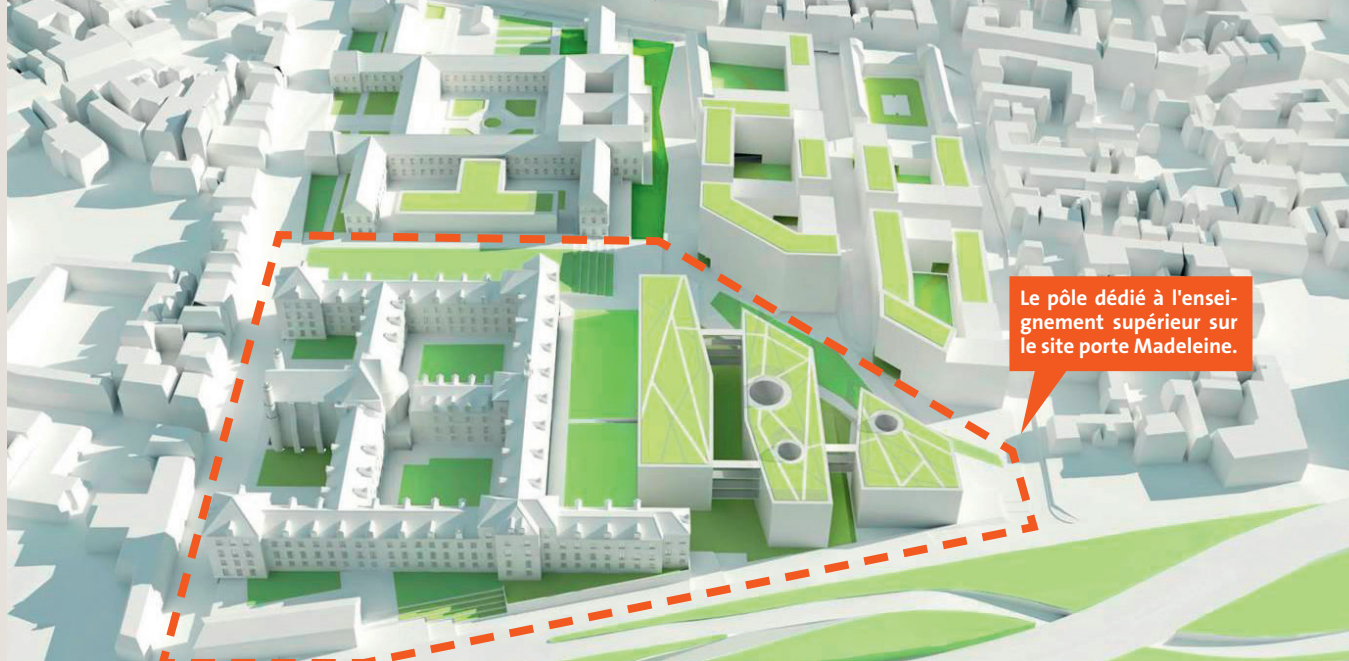
MOBILITÉ

Le transport à la demande
dynamique s'étend



L'enseignement supérieur fait un pas de géant dans l'Orléanais, avec la décision de l'Université d'implanter ses formations droit-économie-gestion sur le site porte Madeleine. Une bonne nouvelle que complète l'ouverture, cette rentrée, de l'ISC Paris Campus Orléans et de l'Institut Confucius d'Orléans.

ORLÉANS
MÉTROPOLE



Orléans métropole étudiante

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur fait un pas de géant dans l'Orléanais, avec la décision de l'Université d'implanter ses formations droit-économie-gestion sur le site porte Madeleine. Une bonne nouvelle que complète l'ouverture, cette rentrée, de l'ISC Paris Campus Orléans et de l'Institut Confucius d'Orléans.

Historique ! La décision du conseil d'administration de l'Université d'Orléans, le 26 juin dernier, d'implanter la faculté de droit-économie-gestion (DEG) sur le site de l'ancien hôpital porte Madeleine (HPM), va non seulement permettre d'intensifier le cœur de la capitale régionale mais aussi de renforcer le campus de La Source. Imaginez 2024, la rentrée de quelque 6 000 étudiants rien qu'en centre-ville d'Orléans – ils sont 19 000 à La Source – répartis entre le campus Madeleine, l'ancien collège Bailly occupé dès septembre par l'ISC Paris Campus Orléans (suivi par l'ESTP Paris en 2020), l'hôtel Dupanloup où vient de s'installer l'Institut Confucius (lire encadré) et l'École supérieure d'art et de design (Esad). Sûr que le visage d'Orléans, ville étudiante, en sera radicalement changé, boostant par là même l'attractivité du territoire et offrant aux jeunes de la métropole de nombreuses opportunités de poursuivre leur formation non loin de chez eux.

RÉORGANISATION DU CAMPUS...

La décision de l'Université d'Orléans ne « déshabille pas Pierre pour habiller Paul », mais entre dans un schéma directeur immobilier comprenant, d'une part, la création d'un campus sur le site HPM pour y implanter ses formations en droit, économie et gestion et, d'autre part, la réorganisation du campus de La Source en

quatre pôles géographiques : pôle universitaire de pédagogie, pôle santé (qui accueille notamment la formation des masseurs kinésithérapeutes, un pôle administratif et un pôle ouvert sur l'extérieur pour l'accueil de colloques.

... ET DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS

L'UFR droit-économie-gestion s'installera au nord-ouest du site porte Madeleine sur un peu plus de 14 000 m² (3 900 m² existants et 10 400 m² de bâtiments neufs), appelés à accueillir également un « learning center » (bibliothèque multimédia) et une école de la Data développée par l'université d'Orléans. Des parkings en sous-sol, un restaurant universitaire du CROUS et de grands espaces paysagers sont inscrits au programme. Un travail avec les partenaires du logement et du transport s'engage dès maintenant afin d'anticiper l'arrivée des étudiants en centre-ville. Un observatoire du logement étudiant est donc créé, et une flotte de vélos va être cédée par Orléans Métropole et Keolis à l'Université.

L'université d'Orléans s'inscrit de nouveau, en 2019, parmi les 1 000 premiers pôles d'enseignement supérieur dans le monde selon le dernier classement de Shanghai. 5% seulement des 26 000 universités figurent dans ce palmarès.

Ouverture de l'Institut Confucius d'Orléans

Le premier Institut Confucius de la région Centre-Val de Loire vient de s'installer à Orléans, hôtel Dupanloup. Son installation, soutenue par Orléans Métropole, repose sur le partenariat signé en 2018 par Ary Bruand, président de l'Université d'Orléans, et son homologue Yi Hong, *Secretary of the CPC-Committee of Central South University*. La vocation de ces établissements implantés partout dans le monde est de renforcer l'apprentissage de la culture et de la langue chinoises pour favoriser les passerelles éducatives, scientifiques et économiques. Cela passe notamment par l'organisation de conférences et de séminaires, et par des cours de chinois qui débutent dès la rentrée.



Journée d'accueil le 3 octobre

L'Orléanais sait recevoir ! Chaque année, une journée d'accueil des nouveaux étudiants est organisée par Orléans Métropole, en lien avec l'université d'Orléans et les établissements d'enseignement supérieur. Près de 700 étudiants sont attendus à la « JANE » du 3 octobre, autour d'un programme destiné à aider ces jeunes nouveaux venus à prendre leurs marques.

Enfin, un accord-cadre permet de définir les modalités d'engagement des partenaires dans ce projet évalué à 67 M€. Orléans Métropole acquiert le foncier pour 8 M€ et flèche 22 M€ pour les études et travaux, complétés par les 8,5 M€ apportés par l'État, 8,5 M€ par la Région et 20 M€ par le Département. ■

A. DIT.



© JEAN PUYO

« Le conseil d'administration de l'université d'Orléans a voté son déménagement sur le site de l'ancien hôpital porte-Madeleine. C'est une excellente nouvelle pour elle et pour l'attractivité de notre territoire. Cela fait 20 ans qu'Orléans attend son université en centre-ville et c'est désormais acté. »

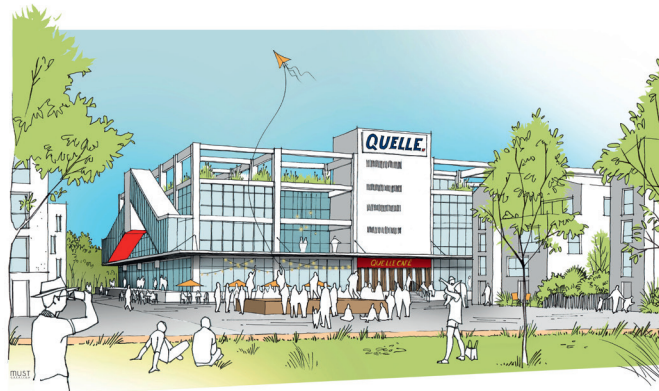
Olivier Carré, président d'Orléans Métropole, et **Béatrice Barruel**, vice-présidente pour l'Enseignement supérieur et à la Vie étudiante

URBANISME La nouvelle vi(II)e de la friche Quelle

C'est une icône à l'entrée nord de la métropole qui tourne une page de son histoire pour écrire un nouveau chapitre. Le 12 juillet 2019, Orléans Métropole, propriétaire du site Quelle, sur la commune de Saran, a signé un accord avec le groupe Réalités. Il porte sur la cession (pour 9,6 M€) et la réhabilitation de la friche (évaluée à 100 M€), et trouve une nouvelle affectation au bâtiment Quelle bien connu.

En visitant les lieux, Luc Belot, directeur général de Réalités Hub5, laboratoire d'innovation et de développement de grands projets urbains du groupe Réalités, ne cache pas avoir eu très vite « la conviction que ce bâtiment avait du potentiel et que le site avait la capacité à faire ville dans cette partie du territoire. »

Cette friche a également titillé l'intérêt de Claire Schorter, architecte-urbaniste pour qui « travailler un site comme celui-ci, avec un tel "géant", est un vrai challenge. » Les sept hectares disponibles vont permettre la création de 370 logements (dont 81 à caractère social) et d'une résidence-services dotée de



104 appartements pour seniors, d'un square arboré et d'une placette, au débouché de la rue de la Montjoie.

Le tout dans une ambiance apaisée, car l'une des caractéristiques du projet est d'orienter les voitures, et donc le stationnement, dans le bâtiment Quelle transformé en partie (25 000 à 30 000 m²) en parking-silo : 800 places seront ainsi ventilées à l'arrière, face aux voies ferrées, tandis qu'à l'avant seront installées 18 000 m² d'activités tertiaires et économiques : bureaux, artisanat, santé, formation, commerces de proximité... Enfin, le dernier étage du bâtiment Quelle sera évidé en partie pour créer une trentaine d'appartements dotés de terrasses et offrant une vue imprenable sur les alentours.

Le montage administratif du projet devrait prendre un à deux ans. Puis le site devrait connaître deux à trois phases de construction jusqu'en 2025, avec de premières livraisons attendues autour de 2022. ■

A. D. I. T.



Signature de l'accord pour la cession et la réhabilitation du site Quelle, à Saran.

© JEAN PUYO

MOBILITÉ Le transport à la demande s'étend

Devant le succès de Résa'Est, expérimenté depuis avril 2018 sur les communes de Semoy, Saint-Jean-de-Braye, Chécy et Mardié, Orléans Métropole a décidé d'étendre à partir du 2 septembre le service de « transport à la demande dynamique » (TAD) à l'ensemble des zones de TAD résa'tao (résa'Violet, résa'Cerise...) et d'en créer une nouvelle : Résa'Sud, à La Source (Orléans). Ce service offre au voyageur plus de souplesse dans ses déplacements en lui permettant de choisir ses horaires de voyage selon ses besoins. Il lui suffit de s'inscrire (adresse mail et mot de passe) via l'appli résa'Tao ou par téléphone au 0 800 01 98 98. Ensuite, il peut rechercher et réserver son trajet. Une notification lui sera adressée pour confirmer l'horaire de passage du bus au point d'arrêt auquel il devra se présenter 3 mn à l'avance, avec son titre de transport TAO à valider à bord. Des titres 1 ou 2 voyage(s) dernière minute et journée sont également vendus à bord. ■

A. D. I. T.

-> Informations et modalités d'accès au service de TAD : <https://resatao-reservation.reseau-tao.fr>



MAIN DANS LA MAIN POUR CO'MET

C'est une enveloppe très conséquente – 26 M€ – qui vient s'ajouter aux 2,4 M€ déjà attribués à un autre grand projet métropolitain, le Mobe (Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement).

Le 10 juillet, sur le site de l'ancien parc des expositions d'Orléans, Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret, et Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, ont signé la convention de participation du Département au financement du grand équipement CO'Met. Un soutien important, « parce que nous croyons en ce projet qui va rayonner bien au-delà des frontières départementales, et qui va donner une dimension forte à la métropole d'Orléans », a déclaré Marc Gaudet. Cet été, quatre grues, dont une de 70 mètres, ont pris leurs quartiers sur le site afin d'édifier cet équipement unique en France, comprenant une salle de 10 000 places, un palais des congrès et un parc des expositions, le tout doté des technologies les plus avancées. Ouverture en 2021.



© JEAN PUYO

RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

L'agenda de rentrée compte plusieurs rendez-vous pour l'emploi. Pour rappel, ces temps d'information et d'échanges organisés par Orléans Métropole sont gratuits et ouverts à tous :

- Forum de l'emploi multisectoriel (commerce, logistique, transport, hôtellerie, restauration, industrie, etc.), mardi 24 septembre, de 14h à 18h, salle des fêtes Jean-Zay, à Ingré ;
- Métiers de la transition écologique et énergétique, jeudi 3 octobre, de 10h à 17h, salle des fêtes de Saint-Jean-de-Braye.

Plus d'infos sur orleans-metropole-emploi.jobs.net

DÉFI RÉUSSI POUR L'ÉCOLE DES SABLONS

5,84 tonnes de vêtements non utilisés collectées ! Un sacré défi lancé par Orléans Métropole dans le cadre de ses actions en faveur de la réduction des déchets et relevé brillamment par les établissements scolaires : 1 235 élèves ont participé à ce cinquième défi textile, remporté cette année par l'école des Sablons, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Deux autres écoles complètent le podium : l'école Olympia-Cormier, à Orléans, et l'école François-Mitterrand, à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

L'enseignement passe à la vitesse supérieure

L'attractivité de la métropole dépend notamment de l'offre d'enseignement supérieur présente sur son territoire. Pour être au niveau, la collectivité doit se donner les moyens d'attirer de nouvelles offres de formation mais aussi de développer celles déjà existantes en visant l'excellence.

C'est un objectif ambitieux qui implique un travail de longue haleine et cette rentrée 2019 constitue un premier temps fort. Avec l'arrivée de l'Institut supérieur de commerce à Orléans, c'est à la fois une grande école reconnue qui s'installe sur le territoire et qui va répondre aux attentes des entreprises locales en termes de compétences et de savoir-faire. C'est le début d'un cercle vertueux. Deux autres grandes écoles ont choisi la métropole pour 2020 : AgroParisTech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement) et ESTP Paris (Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie).

De son côté, l'Université avance dans son projet de développement et a voté, en juin dernier, le transfert de sa composante

Droit-Économie-Gestion en centre-ville, sur un site qui lui permettra de développer un nouveau campus. Un Learning Center (bibliothèque nouvelle génération) et l'école française de la DATA dédiée aux métiers du Droit, de l'Économie et de la Gestion y prendront place. Ce nouveau site très qualitatif renforcera la visibilité et l'attractivité de notre université qui continuera à développer, en parallèle, son campus de La Source avec la création d'un pôle santé intégrant une clinique pédagogique, et, dès cet automne, la formation des masseurs kinésithérapeutes.

La Métropole a fait le pari que notre capitale régionale devienne une vraie ville universitaire. Avec le meilleur taux de progression du nombre d'étudiants des métropoles françaises et une université qui figure pour la 2^e année au prestigieux classement de Shanghai, Orléans Métropole accumule les bons points pour remporter ce pari.

GROUPE DES ÉLU-E-S PS, EEVL ET DIVERS GAUCHE

Se mobiliser en faveur des déplacements doux : place au vélo !

Dans le cadre de la révision du plan de déplacements urbains, la Métropole a engagé la révision du plan vélo. Une première étape de diagnostic a confirmé que si la métropole offre un fort potentiel de développement de ce mode de transport – pour les déplacements du quotidien comme pour les loisirs – les aménagements cyclables présentent des discontinuités et des niveaux de confort et de sécurité hétérogènes, voire faibles.

Afin de favoriser l'utilisation de ce mode de déplacement non polluant et économique, il s'avère notamment indispensable d'améliorer et entretenir les aménagements cyclables existants,

de sécuriser les coupures et points durs, de pacifier la voirie et de conforter l'offre de vélo-loisir.

À l'issue d'une large concertation associant les usagers dans le cadre d'ateliers participatifs, un plan d'actions ambitieux a été adopté le 11 juillet dernier par le conseil métropolitain. Il s'agit d'une étape importante et nous ne pouvons que nous féliciter des engagements pris pour les 10 années à venir qui représentent un effort financier conséquent de 53 M€ (5,3 M€ d'investissement par an).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan vélo, et afin de construire un réseau cyclable cohérent sur l'ensemble du territoire de la Métropole et augmenter la part modale du vélo, il reste essentiel de continuer à associer et concerter les usagers.

GROUPE PCF – FRONT DE GAUCHE

Transports urbains : encore un effort

Les jeunes scolaires de la Métropole vont enfin bénéficier d'un tarif moins élevé. C'est un premier pas mais est-ce suffisant ?

L'été vient de nous démontrer une nouvelle fois la nécessité d'une politique de transport bien plus ambitieuse qui passe par la réduction des déplacements en voiture et le développement des modes de déplacements alternatifs.

La question de la gratuité des transports en commun n'est pas une utopie et il faudra bien qu'un débat sérieux s'ouvre rapidement car il en va de notre avenir. Les habitants de notre territoire contribuent au budget transport par leurs impôts et un prélèvement sur leur salaire mériteraient que l'on étudie sérieusement la question.

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 3 octobre 2019, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

PREMIÈRE PIERRE DE COSMETIC PARK

Au nord de l'Orléanais, sur les communes de Boigny-sur-Bionne et de Venney (communauté de communes de la Forêt), Cosmetic Park se concrétise. La première pierre du premier bâtiment destiné à accueillir les Parfums Christian Dior (cellules logistiques, bureaux et salles blanches pour le contrôle de qualité des composants) a été posée le 27 juin. L'objectif de cet éco-parc de 78 hectares (dont 17 hectares de bois classés) est de tendre vers l'exemplarité en étant neutre en émissions de CO₂ et autonome sur le plan de l'approvisionnement énergétique.

LOGEMENT SOCIAL : L'INNOVATION RÉCOMPENSÉE

Le prix de l'innovation dans le logement social, créé en 2018 par Orléans Métropole, compte deux nouveaux lauréats. Les Résidences de l'Orléanais-OPH d'Orléans Métropole se distinguent dans la catégorie « gestion sociale » pour le projet de résidence d'accueil pour



personnes en situation de handicap psychique, mené avec l'association Passerelle 45 et construit sur un terrain cédé gracieusement par la commune de Chécy. Dans la catégorie « conception technique », le prix revient au bailleur 3F Immobilière Centre Loire pour la construction de 20 logements collectifs locatifs sociaux destinés à des seniors, avenue de la Paix-en-Algérie à Chécy. Ces prix ont été remis le 9 juillet, au Frac Centre-Val de Loire.

